



Probleme caution loca pass

Par **bensht**, le **20/08/2012 à 15:58**

Bonjour,rn rnJe me suis séparer de ma compagne j ai quitter l appartement j ai prevenu le propriaitaire par lettre recommander en juillet 2007.rnrnJe vient de recevoir ce jour une lettre m informant que je devais rembourser la caution loca pass d un montant de 900 euros vu que mon ex n a pas regler les echeanges.rnrnJ aimerai savoir s il on le droit de faire cela vu que c etais elle qui est rester dans l appartement apres mon depart.

Par **amajuris**, le **21/08/2012 à 10:32**

bjr,rnvous deviez avoir une clause de solidarité avec votre compagne qui est maintenue même si vous avez donné congé à votre propriétaire.rndonc cet organisme comme votre compagne ne paie pas se retourne contre vous en application de la clause de solidarité.rncdt